

# La terrible pollution silencieuse de l'environnement par les éoliennes

Avec les conditions climatiques connues ces dernières années, un phénomène inattendu se produit dans le paysage français : les énergies renouvelables ne sont pas écologiques. Une pollution silencieuse ronge notre sous-sol et stérilise des milliers d'hectares de terres agricoles.

Après 15 années d'efforts financiers gigantesques d'un volume équivalent à toutes les autres énergies, le parc français d'énergies renouvelables ne produit pourtant que 5 % de notre électricité. Toute extension de ce parc ne servirait à rien puisqu'il ne fonctionne qu'un jour sur cinq dans l'année et qu'il faudra toujours produire autrement les quatre autres jours. Tout accroissement de l'éolien et du solaire nécessite un accroissement du gaz et du charbon.

Mais entretemps un danger bien plus sournois est apparu. Pour ne pas tomber au vent, les mâts des éoliennes nécessitent un immense volume de béton enterré dans le sol à grande profondeur de plusieurs milliers de tonnes. Des pressions financières ont laissé croire que ces socles étaient inoffensifs, et les premières mesures insinuaient que ces socles pourraient rester dans le sol même après démontage.

L'expérience accumulée depuis 15 ans montre que le danger est au contraire bien plus important que prévu :

Des milliers d'hectares agricoles deviennent peu à peu stériles autour des fermes éoliennes, par le rayonnement dans le sol, par la modification de l'éco système souterrain, et par l'effet de ventilation qui les assèche et introduit de nouvelles érosions. Il est très facile d'observer ce phénomène le long de l'autoroute A10, avec une menace évidente pour le grenier à blé français, en pleine crise alimentaire mondiale.

Mais ce phénomène est visible pour les 8000 éoliennes implantées sur le territoire, nombre déjà largement excessif suscité par l'appât du gain puisque l'éolien est encore aujourd'hui assimilé à un impôt très improductif pour le citoyen, mais très largement spéculatif pour le promoteur.

Les propriétaires des terrains sont responsables à terme de ces pollutions. On croyait que ce serait au démontage des éoliennes, mais déjà des recours sur l'environnement sont envisagés dès à présent. Dans ce cas, les propriétaires seront ruinés car l'indemnisation par éolienne sera non inférieure à au moins 600 000 euros. les malins promoteurs prennent toujours soin de n'être que locataires...

Ce n'est pas tout. Les pales d'éoliennes sont un casse-tête environnemental. Leur durée de vie est limitée. Elles doivent être remplacées et on ne sait pas les recycler. Des sites discrets d'enfouissement commencent à fonctionner avec une stérilisation du sol insupportable. Leurs matériaux résine et fibre de verre sont très coûteux à éliminer et les promoteurs ne font pas face à leurs responsabilités de recyclage pour le moment. Il va y en avoir 250 000 tonnes. La dispersion des lanthanides incorporées dans leurs alternateurs est également un danger croissant chimique et sanitaire.

Un rapport conjoint officiel des Ministères des Finances et de la transition Ecologique vient de

souligner les 7 points qu'il faut très vite résoudre pour éviter rapidement un désastre environnemental qui s'amplifie chaque jour, intitulé « Economie circulaire dans la filière éolienne terrestre en France ». Il est urgent d'appliquer ces préconisations qui menacent l'ensemble de la filière agricole française.